

## Jean-René Cazeneuve

Député du Gers depuis 2017 – Commissaire aux finances  
Président de la Commission de Surveillance de la  
Caisse des Dépôts et Consignations

Auch, le 24 juin 2025

**Monsieur Pierre MARIOTTI**  
**Président – ADSL 648**  
**32600 L'ISLE JOURDAIN**  
ligne648@gmail.com

Réf. JRC-EL-202502

Objet : Votre courrier de demande de soutien et d'intervention du 10/05/2025

Monsieur le Président, 

J'ai bien reçu votre courrier en date du 10 mai 2025 relatif à la situation de la ligne ferroviaire 648 reliant Toulouse et Auch et vous en remercie.

En premier lieu, je tiens à saluer l'engagement des bénévoles de votre association et à vous apporter mon soutien pour la sauvegarde et le développement de cette ligne qui constitue un axe majeur d'accessibilité pour le département du Gers, indispensable en particulier à de nombreux citoyens pour répondre à leur besoin de mobilité.

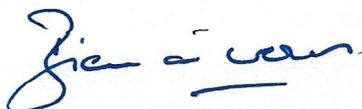
Je vous confirme être pleinement engagé pour que le maintien des circulations et donc la réalisation effective des travaux de maintenance nécessaires à la pérennité de cette infrastructure soient garantis.

A ce titre, j'ai saisi dès le mois d'avril Philippe TABAROT, ministre des Transports, sur la nécessité de sanctuariser l'enveloppe financière interdépartementale de 3,5M€, prévue dans le cadre de l'avenant « Mobilités » au Contrat de Plan Etat-Région signé en avril 2025, dont une partie est destinée à réaliser les opérations de régénération de la ligne.

J'ai également interpellé Carole DELGA, présidente du Conseil Régional, lors de sa visite à Auch le 26 mai dernier, sur la nécessité, pour les usagers et citoyens, que la Région Occitanie parvienne rapidement à un accord avec SNCF Réseau et cesse ainsi son obstruction à la mise en œuvre des conventions financières relatives aux lignes ferroviaires.

Monsieur le Président, je partage votre inquiétude quant à l'avenir de cette ligne mais également votre conviction que nous devons faire front commun pour la sauvegarder. Je suis donc particulièrement attentif aux discussions engagées dans le cadre de la Conférence nationale de financement des mobilités qui se tient actuellement ainsi qu'aux travaux préparatoires au Projet de Loi de Finances 2026 qui sera examiné par le Parlement dès le mois d'octobre prochain.

Restant à votre écoute, je vous renouvelle mes remerciements et vous prie de croire, Monsieur le Président, en ma sincère considération.



Jean-René CAZENEUVE,  
Député du Gers

